

**Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil**

(Du 8 juillet 2019)

---

**PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**

**Rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil**

visant à

- exposer le cadre neuchâtelois de l'enseignement des langues nationales et étrangères,**
  - informer quant à l'avancement d'un plan d'action pour améliorer cet enseignement durant l'école obligatoire**
  - classer les motions 01.135 et 08.157 ainsi que les postulats 18.209 et 18.210**
- 

*La commission parlementaire Éducation,*

composée de M<sup>mes</sup> et MM. Sarah Blum, présidente, Sylvia Schulé, vice-présidente, Mary-Claude Fallet, Jean-Claude Guyot, Hugues Scheurer, Philippe Haeberli (*en remplacement de Yves Strub*), Isabelle Weber, Lionel Rieder (*en remplacement de Didier Germain*), Françoise Gagnaux, Françoise Jeanneret (*en remplacement de Laura Zwygart de Falco*), Corine Bolay Mercier, Josiane Jemmely (*en remplacement de Alexandre Houlmann*), Assamoi Rose Lièvre, Daniel Ziegler et Jean-Jacques Aubert,

*fait les propositions suivantes au Grand Conseil :*

**Commentaire de la commission**

Le multilinguisme est une des valeurs qui caractérisent la Suisse.

Le concept du projet Prima est salué par tous : l'école neuchâteloise vise l'apprentissage précoce des langues qui est un atout pour les enfants, à court, moyen et long terme. Un projet intéressant dont les parents demandent que leurs enfants accèdent à ce programme pédagogique. Mais l'inquiétude demeure concernant l'accès de tous les élèves. Le Conseil d'États a pour objectif de rendre accessible le projet Prima à tous afin de satisfaire les parents.

À l'heure actuelle, il est difficile de disposer d'un corps enseignant capable d'enseigner dans les classes Prima. On assiste à une inégalité des chances dans un même cercle scolaire. La volonté du département est de susciter l'envie pour atteindre ces objectifs en formation, échanges et voyages linguistiques à travers des outils existants pour faciliter cette vocation et mener à bien ce projet. La commission peine à comprendre pourquoi l'implantation d'une filière Prima dans chaque centre scolaire ne peut pas être réalisée avant 2038. Le Conseil d'État explique que le travail se focalise sur une généralisation de ces classes Prima.

## **Préavis sur le traitement du projet (art. 272ss OGC)**

Par 9 voix contre 6, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

## **Motions et postulats dont le Conseil d'État propose le classement**

À l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement de la motion du groupe libéral-PPN 01.135, du 20 juin 2001, Promotion économique et scolarité : création d'un cursus scolaire français-anglais.

Par 10 voix et 4 abstentions, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement de Caroline Gueissaz, Raphael Comte, Doris Angst et Johanne Lebel Calame 08.157, du 30 avril 2008, Un accès au bilinguisme pour tous.

Par 9 voix contre 1 et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement du postulat de Daniel Ziegler 18.209, du 6 novembre 2018, Pour une sensibilisation au suisse allemand en fin de scolarité obligatoire.

Par 5 voix contre 4 et 5 abstentions, la commission propose au Grand Conseil de refuser le classement du postulat de Daniel Ziegler 18.210, du 6 novembre 2018, Pour que Neuchâtel redevienne exemplaire en LCO.

Neuchâtel, le 18 novembre 2019

Au nom de la commission Éducation :

*La présidente,*  
S. BLUM

*La rapporteure,*  
A. R. LIÈVRE